

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

2 **REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 999 /2024**

Annaba le, 02/12/2024

A

Monsieur : Khenancha Omar
Cité Amir Abdel Kader, rue B N°09 Constantine

OBJET : Mise en demeure N° 02 Pour Absence Répétitive

Projets : Travaux câble FO pour Modernisation Cité 20 Aout El Hadjar MSAN/EBO/C2AN23_SRO5.

Bon de commande N° : 337 du 23/10/2024, ODS N° : 343/2024 du 23/10/2024

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous a été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 58/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 14/03/24, et après une visite de vérification effectuée en dates du 02/12/2024, il a été constaté l'absence de vos équipes sans motif valable aussi les travaux ne sont pas achevés et ce malgré l'écoulement du délai contractuel.

A cet effet, je vous mets en demeure pour la deuxième fois afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré.

Un délai de 08 jours vous ai accordés pour la réception du chantier et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat.



2024 ديسمبر 03
Directeur Opérationnel Annaba

Par Intérim

Signé:

AMROUN Jied